

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PRIX ET REVISION DES PRIX

Les prix figurant à nos barèmes sont exprimés en €uros hors taxes. Les produits commandés sont facturés sur la base du tarif en vigueur au jour de la livraison. Les prix figurant à nos barèmes sont révisibles sans préavis.

LIVRAISONS

La livraison est réputée effectuée en nos magasins. Même expédiés franco, les produits voyagent aux risques et périls du destinataire.

POUR QUE NOUS PUISSIONS PRENDRE EN CONSIDERATION UN LITIGE "TRANSPORT", IL CONVIENT DE :

- DÉBALLER LE PRODUIT EN PRÉSENCE D'UN LIVREUR
- PRÉCISER SUR SON BORDEREAU LES DÉGATS CONSTATÉS
- ADRESSER AU TRANSPORTEUR UNE LETTRE RECOMMANDÉE AR SOUS 48 HEURES
- NOUS ADRESSER COPIE DE CE COURRIER PAR LETTRE RECOMMANDÉE.

PAIEMENT

Sauf acceptation particulière et écrite de la société USHIO FRANCE, les paiements doivent être effectués :

- au comptant à l'enlèvement en nos magasins
- contre remboursement dans les cas d'expédition par poste ou SNCF
- pour les clients bénéficiant d'un compte, les règlements s'effectueront selon les conditions de règlement négociées avec le Responsable Commercial et indiquées sur le formulaire d'Ouverture de Compte ci-joint.

L'ouverture d'un compte ne peut s'effectuer que contre remise à la société USHIO FRANCE d'un relevé d'identité bancaire.

PORT ET EMBALLAGE

Les prix mentionnés au présent barème s'entendent hors frais de port mais emballage compris.

Les livraisons seront effectuées, par dérogation, hors frais de port dès lors que la facture est d'un montant net hors taxes égal ou supérieur à 400 €uros pour la France et à 800 €uros pour les pays étrangers (montant au 15.11.06).

RESERVE DE PROPRIETES ET PENALITES

En application de la loi du 12-05-1980, USHIO FRANCE se réserve la propriété des produits vendus jusqu'au complet paiement des factures correspondantes.

Dans le cas où le produit est acquis pour être revendu, l'acheteur est autorisé à le revendre pour le compte de la société USHIO FRANCE avec clause de réserve de propriété.

En cas de non paiement des marchandises aux échéances convenues, la société USHIO FRANCE se réserve le droit d'en reprendre possession sans procédure. Les frais de transport et de retour sont à la charge de l'acheteur, sans préjudice d'une clause pénale de 1,5 fois le taux annuel légal sur les sommes dues.

RETOUR

Ils ne peuvent être acceptés qu'après accord de la part de nos services commerciaux. Dans le cas d'acceptation, les retours seront effectués franco sous huitaine, dans l'état où nous avons fourni les produits. Si des détériorations étaient constatées, les frais de remise en état seraient déduits de nos avoirs. Les produits présentant des défauts seront à notre choix réparés, crédités ou échangés.

Aucun retour ne sera autorisé pour des produits de fabrication spéciale.

Le crédit attribué en cas de retour de produits neufs dans leur emballages d'origine en parfait état, sera de 100 % dans un délai de un mois de la date de facture, de 75 % de un mois à 3 mois, 50 % de 3 mois à 6 mois et refusé au delà de 6 mois

RECYCLAGE

En application du Décret N° 2005-829 du 20 juillet 2005, relatif à la composition des équipements électriques et électroniques et à l'élimination des déchets qui en sont issus ; Au vu de l'Arrêté du 13 juillet 2006 considérant, les lampes relevant de la catégorie 5 de l'annexe I du décret ci-dessus mentionné, comme des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers au sens de l'Article 2 de ce même décret ; La société USHIO France SARL a adhéré à l'éco-organisme RECYLUM pour assurer l'enlèvement et le traitement des lampes mises sur le marché et relevant de la catégorie 5 de l'Annexe I du décret N° 2005-829 du 20 juillet 2005.

Par conséquent, toutes les lampes relevant de cette catégorie, supporteront une eco-contribution de 0,25 € HT qui devra obligatoirement être répercutée en toute transparence jusqu'à l'utilisateur final.

En ce qui concerne les équipements électriques et électroniques mis sur le marché, exclusivement destinés à des marchés de professionnels, et introduits et/ou revendus sous la marque USHIO, l'utilisateur final est responsable du dispositif de collecte et de traitement des DEEE concernés.

Dans l'éventualité où l'utilisateur ne dispose par d'accord avec une entreprise de recyclage, il pourra décider de nous retourner, à ses frais, le DEEE concerné pour qu'USHIO France procède à son recyclage.

GARANTIE

La garantie est exclue pour des incidents fortuits ou les cas de force majeure, ainsi que pour les remplacements ou réparations résultant de l'usure normale des produits ou d'accidents liés à des négligences, défauts d'entretien ou d'utilisation défectueuse des produits ou non conformes à nos spécifications techniques.

MODIFICATIONS DES PRODUITS

Les dimensions indiquées dans nos catalogues peuvent subir des modifications sans préavis et comportent par nature une certaine tolérance, Nous pouvons également cesser certaines fabrications. Dans ce cas, nous ne serons pas tenus de fournir les produits supprimés ou présentant d'anciennes caractéristiques,

RECLAMATIONS

Les réclamations doivent sous peine de nullité être formulées dans les 8 jours à compter de la réception de l'envoi.

ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les tribunaux de notre siège social sont seuls compétents en cas de litige. Toute commande entraîne de plein droit l'adhésion de l'acheteur aux conditions mentionnées ci-dessus nonobstant toute stipulation contraire des conditions générales d'achats de nos clients.

MINIMUM DE FACTURATION AU 15/11/06 :
EX-WORKS UEBV – OUDE MEER (The Netherlands) :
FRANCO DE PORT AU 15/11/06 :

160 €uros H.T.
(Export Hors UE)
400 €uros HT (France)
800 €uros HT (Export UE)